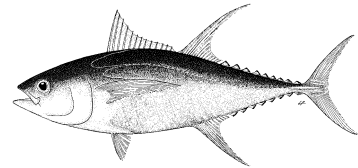


## PROPOSITION DE RESUME EXECUTIF : ALBACORE



Indian Ocean Tuna Commission  
Commission des Thons de l'Océan Indien

État de la ressource d'albacore (YFT : *Thunnus albacares*) de l'océan IndienTableau 1. Albacore : état de l'albacore (*Thunnus albacares*) de l'océan Indien.

Zone <sup>1</sup>	Indicateurs		Détermination de l'état du stock 2016
océan Indien	Captures 2015 :	407 575 t	<b>67,6%</b>
	Captures moyennes 2011-2015 :	390 185 t	
	PME (1000 t) (IC 80%) :	422 (406-444)	
	F <sub>PME</sub> (IC 80%) :	0,151 (0,148-0,154)	
	SB <sub>PME</sub> (1000 t) (IC 80%) :	947 (900-983)	
	F <sub>2015</sub> /F <sub>PME</sub> (IC 80%) :	1,11 (0,86-1,36)	
SB <sub>2015</sub> /SB <sub>PME</sub> (IC 80%) :	0,89 (0,79-0,99)		
	SB <sub>2015</sub> /SB <sub>0</sub> (IC 80%) :	0,29 (n.d.-n.d.)	

<sup>1</sup> Limites pour l'océan Indien = zone de compétence de la CTOI

\* Probabilité estimée que le stock soit dans le quadrant correspondant du graphe de Kobe (voir ci-dessous), dérivée des intervalles de confiance associés à l'état actuel du stock. Les intervalles de confiance de SB<sub>2015</sub>/SB<sub>0</sub> n'ont pas été estimés pour les modèles utilisés

Légende du code couleur	Stock surexploité (SB <sub>année</sub> /SB <sub>PME</sub> < 1)	Stock non surexploité (SB <sub>année</sub> /SB <sub>PME</sub> ≥ 1)
Stock sujet à la surpêche (F <sub>année</sub> /F <sub>PME</sub> > 1)	67,6%	3,7%
Stock non sujet à la surpêche (F <sub>année</sub> /F <sub>PME</sub> ≤ 1)	27,3%	1,4%
Pas évalué/incertain		

## STOCK DE L'OCEAN INDIEN – AVIS DE GESTION

**État du stock.** En 2016, deux modèles ont été appliqués au stock d'albacore dans la zone de compétence de la CTOI afin de mettre à jour l'évaluation de l'état du stock en 2015 : un modèle dynamique de biomasse (BDM) et *Stock Synthesis III* (SS3), donnant des résultats qualitativement similaires. L'état du stock et les avis de gestion ont été basés sur la formulation du modèle SS3. La biomasse du stock reproducteur en 2015 a été estimée à 28,9% des niveaux non exploités (Tableau 1) et à 89% (79-99%) du niveau pouvant supporter la PME. L'évaluation est un peu plus optimiste que l'évaluation de 2015, principalement en raison de l'utilisation d'une nouvelle série composite de PUE, qui se traduit par une estimation plus faible de la mortalité par pêche dans l'océan Indien. En outre, les séries de captures révisées en 2016 ont réduit de 5,1% les prises pour 2014 (passant de 430 327 à 408 497 t), mais l'incidence de cette révision sur la détermination du statut est restée mineure. Selon les informations disponibles pour l'évaluation du stock, les captures totales sont demeurées relativement stables à des niveaux légèrement inférieurs à la PME estimée depuis 2012 (407 575 t en 2015, 408 497 t en 2014, 405 048 t en 2013 et 400 502 t en 2012). L'inclusion des données révisées et de nouvelles données dans l'évaluation mise à jour en utilisant la structure du modèle de 2015 a résulté en une estimation de F/F<sub>PME</sub> plus faible que les estimations correspondantes de l'évaluation des stocks de 2015. Néanmoins, l'estimation actualisée estime SB<sub>2015</sub>/SB<sub>PME</sub> à 0,89 (0,79-0,99) et F<sub>2015</sub>/F<sub>PME</sub> à 1,11 (0,86-1,36). L'incertitude quantifiée de ces estimations est une sous-estimation de l'incertitude sous-jacente de l'évaluation. Ainsi, au vu des informations disponibles en 2016, le stock d'albacore est déterminé comme restant actuellement **surexploité** et **sujet à la surpêche** (Tableau 1 et Figure 1).

**Perspectives.** L'augmentation de l'effort à la palangre, au filet maillant, à la ligne à main et à la senne, ainsi que des captures associées au cours des dernières années, a considérablement accru la pression sur le stock de l'océan Indien dans son ensemble, la mortalité par pêche récente dépassant les niveaux liés à la PME. Il existe un risque de continuer à dépasser le point de référence de la biomasse basé sur la PME si les captures augmentent ou restent aux niveaux actuels (2015) jusqu'en 2018 (88% de risque que SB < SB<sub>PME</sub>) (Tableau 2). Les probabilités modélisées que le stock présente des niveaux compatibles avec l'objectif de gestion actuel de la Commission (par

exemple  $SB > SB_{PME}$ ) sont présentées dans la K2MSM, qui fournit une série d'options de réduction des captures et les probabilités que le stock d'albacore revienne aux niveaux-cibles de la PME (Tableau 2).

**Avis de gestion.** La détermination de l'état du stock n'a pas changé en 2016, mais elle donne une estimation un peu plus optimiste de l'état du stock que celle de 2015, en raison de l'utilisation d'informations plus fiables sur les taux de capture des pêcheries palangrières et des données de captures mises à jour jusqu'en 2015. L'état du stock est conditionné par des prises d'albacore non durables au cours des quatre dernières années et par des niveaux de recrutement relativement faibles estimés par le modèle ces dernières années. La Commission a un plan provisoire pour la reconstitution de ce stock (Résolution 16/01, qui doit être encore évaluée), avec des limitations de captures à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les projections réalisées pour donner des avis sur les captures futures sont, à court terme, conditionnées par le recrutement inférieur à la moyenne estimée ces dernières années, puisque ces classes d'âge n'ont pas encore atteint leur maturité et ne contribuent pas à la biomasse reproductrice (Tableau 2).

Il convient également de noter ce qui suit :

- **Production maximale équilibrée (PME) :** l'estimation pour l'ensemble de l'océan Indien est de 422 000 t, variant entre 406 000 et 444 000 t (Tableau 1). Les captures moyennes 2011-2015 (390 185 t) étaient sous le niveau de la PME estimée.
- **Points de référence provisoires :** notant que la Commission a adopté en 2015 la *Résolution 15/10 Sur des niveaux de référence-cibles et -limites provisoires et sur un cadre de gestion*, il convient de noter ce qui suit :
  - a. **Mortalité par pêche :** la mortalité par pêche actuelle est estimée comme 11% supérieure au point de référence-cible provisoire de  $F_{PME}$ , et inférieure au point de référence-limite provisoire de  $1,4 * F_{PME}$  (Figure 1).
  - b. **Biomasse :** la biomasse du stock reproducteur actuelle est considérée comme 11% inférieure au point de référence-cible provisoire de  $SB_{PME}$ , mais 53% au-dessus du point de référence-limite provisoire de  $0,4 * SB_{PME}$  (Figure 1).
- **Engins de pêche principaux** (captures moyennes 2012-2015) : Senne ≈ 34% (DCP ≈ 20%, bancs libres ≈ 13%); palangre ≈ 19%; ligne à main ≈ 19%; filet maillant ≈ 16%; traîne ≈ 7%; canne ≈ 5%; autres ≈ 2%.
- **Principales flottes** (captures moyennes 2012-2015) : Union européenne ≈ 21% (UE, Espagne ≈ 15%, UE, France ≈ 7%); Maldives ≈ 12%; Indonésie ≈ 10%; R.I. d'Iran ≈ 10%; Sri Lanka ≈ 9%; Yémen ≈ 8%; Inde ≈ 7%.

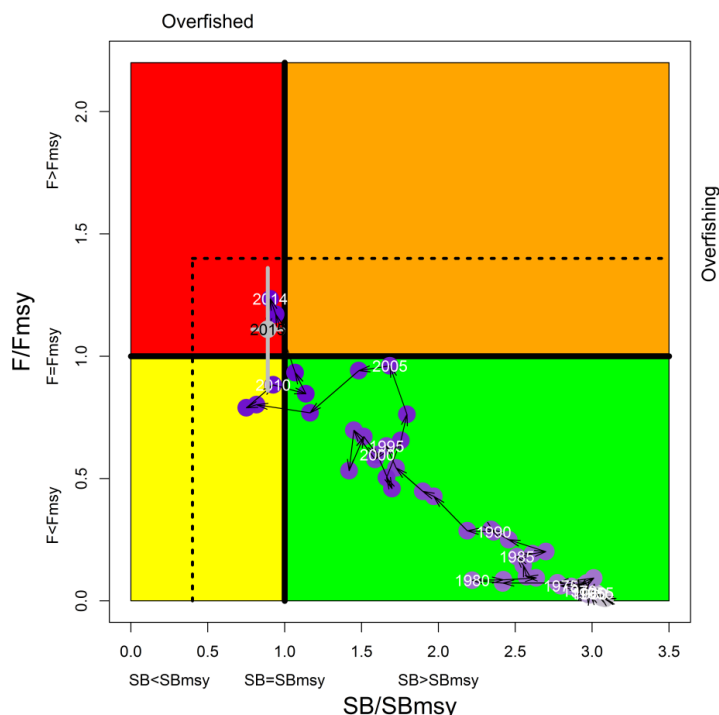


Figure 1. Albacore : Graphe de Kobe pour l'évaluation SS3 de l'océan Indien. Les disques bleus représentent la trajectoire des estimations de la distribution postérieure pour  $B/B_{PME}$  et du ratio de substitution  $F/F_{PME}$  pour chaque année de 1950 à 2015 pour le modèle de base. La ligne grise représente l'intervalle de confiance à 95% associé à l'état du stock en 2015. Les lignes noires pointillées représentent les points de référence provisoires adoptés par la Commission dans la résolution 15/10.

Tableau 2. Albacore : Matrice de stratégie de Kobe II pour l'évaluation SS3. Probabilité (pourcentage) de violer les points de référence-cibles (haut) et -limites (bas) basés sur la PME pour des projections à captures constantes (par rapport aux niveaux de captures moyens de 2015 (407 575 t), -30%, -25%, ±20%, -15%, ±10%, -5%) sur 3 et 10 ans.

Point de référence et durée de projection	Projections de capture alternatives (par rapport aux captures moyennes 2015) et probabilité (%) de violer les points de référence ( $B_{cible} = B_{PME}$ ; $F_{cible} = F_{PME}$ )								
	70% (285 302t)	75% (305 680t)	80% (326 059t)	85% (346 438t)	90% (366 816t)	95% (387 195t)	100% (407 574t)	110% (448 331t)	120% (489 089t)
$B_{2018} < SB_{PME}$	53	61	67	77	80	88	88	97	99
$F_{2018} > F_{PME}$	2	7	23	47	65	73	100	100	100
$B_{2025} < SB_{PME}$	6	n.a.	20	37	60	100	100	100	100
$F_{2025} > F_{PME}$	0	n.a.	10	40	57	100	100	100	100

Point de référence et durée de projection	Projections de capture alternatives (par rapport aux captures moyennes 2015) et probabilité (%) de violer les points de référence ( $B_{lim} = 0,4 B_{PME}$ ; $F_{lim} = 1,4 F_{PME}$ )								
	70% (285 302t)	75% (305 680t)	80% (326 059t)	85% (346 438t)	90% (366 816t)	95% (387 195t)	100% (407 574t)	110% (448 331t)	120% (489 089t)
$B_{2018} < SB_{Lim}$	2	1	2	4	6	6	12	21	38
$F_{2018} > F_{Lim}$	0	0	1	10	32	52	100	100	100
$B_{2025} < SB_{Lim}$	0	n.a.	1	7	30	>30*	>30*	>30*	>30*
$F_{2025} > F_{Lim}$	0	n.a.	0	11	53	>30*	>30*	>30*	>30*

\* au moins une pêcherie incapable de réaliser des captures pour cause d'absence de poissons vulnérables durant la période de projection. Les niveaux de probabilité ne sont pas bien déterminés, mais vont probablement progressivement dépasser 30% tandis que les taux de capture augmentent au-delà de 90%.